ut1 magazine
JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE 1- SCIENCES SOCIALES
http://www.univ-tlse1.fr

Des projets à leur réalisation... La Bibliothèque de l'Arsenal, les différents contrats...

Bernard Belloc - Président

Longtemps annoncés à la rubrique « Projets », les chantiers de la bibliothèque de l'Arsenal et les différents contrats, contrat de plan Etat Région et contrat quadriennal, qui vont orienter la vie de l'Université pour les années à venir sont en train de devenir réalité au terme d'une longue période de discussions et de négociations.
S'agissant du chantier de la Bibliothèque de l'Arsenal, il a démarré à la mi-décembre, certes avec un retard imputable au niveau d'activité record que connaît dans notre région le secteur du bâtiment, mais la réalité du chantier est bien là. Le dévouement des personnels de la bibliothèque a permis d'organiser un chantier tournant, les quatre ailes du bâtiment étant successivement restaurées sur l'ensemble des niveaux à chaque fois. Cela évite de suspendre le fonctionnement des services offerts par la Bibliothèque, seule la capacité d'accueil reste limitée pendant la durée du chantier. Ceci est rendu possible par un transfert quasi continu des ouvrages et des collections effectué par les personnels des locaux à restaurer vers les locaux restaurés au fur et à mesure que le chantier avance. Ces travaux correspondent à la mise en sécurité des bâtiments et à une première étape de restructuration.
La seconde phase, qui sera pour l'Université le premier véritable chantier U3M se déroulera au cours de l'été 2000 et permettra de concrétiser le concept de bibliothèque en libre accès qui est au cœur de ce projet. Là encore les services offerts par la Bibliothèque ne seront pas interrompus. La gène que les travaux occasionnent est actuellement compensée par l'utilisation plus intensive qui est faite des autres locaux de bibliothèques, ainsi que par la possibilité d'utiliser les salles de cours libres.

... suite en page 2

Budget : les grandes orientations de l'an 2000

La Recherche en sciences de gestion

UT1 pour une université sans tabac !

Coopération avec l'Asie du Sud-Est

▶ LA CPE : VERS PLUS D'HOMOGÉNÉITÉ ?
▶ PROGRAMME APOGÉE : LA MODÉLISATION A COMMANCÉ
▶ AIDE À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE SUR LE WEB
▶ MÉDECINE DE PRÉVENTION BIENVENUE À L'ÉQUIPE
▶ BNP-PARIBAS : UNE JOURNÉE DE RECRUTEMENT
▶ BIBLIOTHÈQUES : LE FOND DU LIVRE ANCIEN

ernard Belloc - Président

. suite

r ailleurs les différents contrats de plan prennent aintenant une tournure plus définitive avec s annonces des enveloppes financières. n ce qui concerne le programme U3M, peut maintenant affirmer que dans la durée s sept années du Contrat de Plan Etat Région, s opérations inscrites par l'Université, hors sécurité, t toutes chances d'être réalisées. uant au contrat quadriennal, il ouvrira des ssibilités sensiblement plus importantes que précédent contrat, la sécurité restant encore à égocier dans le cadre du plan national mis en place r le Ministère. Les axes majeurs de notre politique ouverture, en ce qui concerne les partenariats, les CE, les relations internationales, les bibliothèques la recherche pourront être développés tout en enant des actions significatives en ce qui concerne ide à la réussite de nos étudiants. Les instances l'Université débattront prochainement du contrat adriennal. Au terme de ce parcours marathon a constituée la contractualisation de l'Université, même si, bien entendu, la totalité des actions oposées dans le projet de contrat ne pourront être alisées, on peut affirmer que la politique souhaitée r l'Université et formalisée dans notre projet d contrat a, dans l'ensemble, été validée par notre torité de tutelle. Le mérite en revient sans aucun ute à la qualité des projets présentés et à la hérence que toute notre communauté universitaire su manifester pour mettre au service de nos udiants un outil de formation performant, omouvoir des activités de recherche reconnues et compagner nos personnels dans la modernisation l'administration de l'Université.

Bernard Belloc
Président de l'Université

ros plan : Vincent Fagaoga, ortif de haut niveau et membre e l'équipe de rugby universitaire

ncent Fagaoga a obtenu, à 23 ans, son statut de sportif haut niveau. C'est l'un des fers de lance de l'Université ur la compétition de haut niveau. Joueur de l'équipe rugby de Bayonne, élite 2*, il avait été sélectionné nnée précédente dans l'équipe de France universitaire ur disputer le tournoi des Cinq Nations. Les avantages s à son statut lui permettent d'harmoniser au mieux carrière» de sportif et ses études de troisième cycle. is pour Vincent, le tutorat est accessoire puisque tout l, il a déjà réussi à mener de front, depuis 5 ans, ses bitions professionnelles et son plaisir sportif. Il est ourd'hui en DESS de droit notarial et malgré les raînements quotidiens, les compétitions bdomadaires de l'Université et celles, hebdomadaires ssi, au sein de son club bayonnais, il tient fermement barre. Pour lui, le rugby est bien plus qu'une activité, st une passion. Et c'est en plus un merveilleux «moyen ntégration» au sein de l'université.

ème *division*

sport

L'extension du statut des sportifs de haut niveau

Si le statut de sportif de haut niveau existait depuis octobre 1997 à UT1, il était régi jusqu'à présent par des critères très stricts d'attribution. L'extension de ce statut à davantage d'étudiants permet à ces derniers de concilier sport de compétition et études supérieures. Une façon supplémentaire pour l'Université d'afficher sa pluridisciplinarité.

L'Université propose depuis de nombreuses années une variété considérable de disciplines sportives. Mais les exigences du Ministère de l'Education Nationale ne lui permettaient pas d'encadrer correctement les sportifs qui sont des champions dans leur discipline. N'étaient retenus jusqu'à présent pour le statut de sportif de haut niveau que les étudiants répertoriés sur les listes ministérielles, c'est-à-dire exclusivement des sportifs ayant participé aux compétitions internationales pour les équipes de France. Mais UT1 a obtenu pour 1999-2002 un financement supplémentaire pour étendre ce statut à d'autres étudiants. En une année seulement, le nombre de sportifs déclarés «haut niveau» a donc pu passer de trois à treize. Du même coup, un plus large éventail de disciplines, que ce soit en sport d'équipe ou en sport individuel, est aujourd'hui représenté.

▶ Un contrat passé entre l'Université et l'étudiant

Ce statut est conçu pour faciliter la vie universitaire de l'étudiant « sportif de haut niveau ». L'Université prévoit un aménagement des emplois du temps (TD) pour que ces derniers puissent concilier entraînements quotidiens, compétitions hebdomadaires et calendrier des examens. Elle assure ensuite un encadrement individualisé, grâce à un parrainage. Ce parrain, choisi parmi des enseignants volontaires, est chargé de gérer le cursus universitaire de ces sportifs en proposant des cours de soutien ou de rattrapage. Mais l'acquisition du statut n'est pas sans conditions. L'étudiant ne doit pas se contenter de briller sur le terrain, il doit «briller» en salle de cours. La liste des sportifs de haut niveau est d'ailleurs éloquente : on y trouve des étudiants en licence, maîtrise et même en DESS. Ce contrat lie aussi le Président de l'Université, le Directeur du DAPS* et le Président du Club auquel appartient l'étudiant. Il est le garant qu'en contre-partie du soutien dont bénéficie le sportif au sein de l'Université, il représentera l'établissement dans les compétitions universitaires.

Ce potentiel constitue aujourd'hui un véritable moyen de reconnaissance, tant auprès des partenaires professionnels qu'auprès des autres établissements universitaires. On connaît l'Université Paul Sabatier sur le plan sportif pour son équipe de rugby, de nombreuses fois championne de France, on connaît l'INSA pour ses joueurs de l'équipe de France de rugby, Thomas Castagnède et David Skrela... Aujourd'hui on connaît l'Université de Toulouse 1 Sciences Sociales grâce à Carine Zelmanovitch, plusieurs fois championne de France et deux fois championne du monde de Taekwondo et demain on la connaîtra encore mieux grâce au champion français de saut en hauteur, Charles-Aurélien Mwinkeu, lui aussi étudiant à UT1... ■

Camille PONS

** Département d'Activités Physiques et Sportives*

Les sportifs de haut niveau 1999/2000

Carine Zelmanovitch, élite, taekwondo ; Pascal Bougle, amateur, football ; Fabrice Duclos, Pro A, volley ball ; Eric Negrel, Pro A, Handball ; Emilie Waldet, élite espoir, judo ; Vincent Fagaoga, France U, rugby ; Benoît Joly, élite espoir, judo ; Laetitia Rico, élite espoir, athlétisme ; Olivier Lamolinerie, élite espoir, natation ; Laure Kouassi, élite jeune, athlétisme ; Charles-Aurélien Mwinkeu, élite, athlétisme ; Sébastien Jean, Pro A, handball ; Emilie Scribot, N1B (-15), tennis.

budget

Les grandes orientations de l'an 2000

Rien n'est plus difficilement lisible pour des non initiés que le budget d'une organisation comme l'Université Toulouse 1 Sciences Sociales. Paradoxalement, le budget est le reflet de la politique de cet établissement. L'ampleur des ressources affectées à telle et telle destination révèle ses orientations et ses stratégies de développement. Cette année, l'Université met l'accent sur deux points : les travaux de rénovation et les emplois-jeunes. Alors que ce même budget s'illustre, pour la seconde année consécutive, par l'absence d'une élément de taille : les subventions allouées dans le cadre du contrat quadriennal...

Le Budget Général s'élève cette année à la somme de 94 861 545,98F. Il se ventile entre le Budget de l'Université (91 399 545,98F) et le Budget du SICD[1] (3 462 000F).

Dans le respect des textes...

C'est la troisième fois à UT1 que le projet de budget proposé au vote est préparé selon les règles du décret du 14 janvier 1994. Il a été voté avant l'exercice N, c'est-à-dire avant le 1er janvier 2000. De même, les documents budgétaires ont été adressés aux membres du Conseil 15 jours avant la réunion du Conseil d'Administration. Il n'en a pas toujours été ainsi. Il fut en effet un temps où le budget exécutoire pour l'année en cours se votait en juin ! Une procédure qui ne permettait ni de maîtriser les dépenses ni leurs destinations. L'effort fait depuis quelques années est dû en partie à l'impulsion de l'ancien président de la commission budgétaire, l'actuel Président de l'Université, Bernard Belloc, ainsi qu'à la mise en place du logiciel NABuCo[2].

Ce qui rentre...

Les recettes de l'Université se décomposent en deux grands groupes : les subventions allouées par le Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie (Dotation Globale de Fonctionnement[3], par exemple) ou par d'autres institutions et organismes extérieurs et les ressources propres d'UT1, comme les droits d'inscription, la formation continue, la taxe d'apprentissage ou les contrats de recherche. Cette année, comme l'année précédente, il a fallu faire avec un absent de taille : le contrat quadriennal 1999-2002. La plupart des crédits du contrat n'ont donc pas été budgétisés à l'exception de quelques cas particuliers qui fonctionnent exclusivement ou en grande partie sur contrat. Le SCD[4], les Centres de Recherche, le Plan de Formation des Personnels et le Centre des Ressources TICE ont notamment bénéficié d'avances sur contrat. C'est donc sous forme de Décisions Budgétaires Modificatives[5] que seront intégrés dans le courant de l'année les éléments du contrat pour les années 99 et 2000.

Dans ce chapitre des recettes, quelques augmentations se dégageaient cette année, notamment celle de la dotation relative à la compensation de l'exonération des droits d'inscriptions des étudiants boursiers qui s'explique par l'augmentation sensible du nombre de boursiers (3097 en 2000 contre 2367 en 1999).

Autre progression notable, celle des recettes de la Formation Continue qui passent de 5,9 millions de francs en 1997 à 7,5 millions de francs en 2000.

...et ce qui sort

Si la plupart des éléments du budget sont restés à peu près stables, le budget des Services généraux est en progression de 22,64%. Ce qui veut dire que l'on va dépenser plus ici pour deux raisons :

- les différents travaux de rénovation et de mise en sécurité entrepris sur le campus (bibliothèque de l'Arsenal, SUIO, Manufacture des Tabacs). Une partie des crédits 99 affectés à ces travaux a d'ailleurs été reportée à 2000 à cause des retards pris sur ces chantiers.
- l'intégration des emplois-jeunes. Cependant, il s'agit ici d'une «fausse» augmentation puisqu'elle sera compensée prochainement par les subventions du CNASEA[6].

Outre ces gros budgets, une autre destination traduit l'une des orientations politiques de la «maison» : la Mission communication/culture qui voit passer ses crédits de 200.000F à 280.000F. Une augmentation importante pour le service mais très relative si l'on considère le budget global, puisqu'elle représente à peine 0,08% du total. L'établissement développe déjà ses actions de communication, notamment auprès des entreprises, via de nouveaux supports d'information, des manifestations prestigieuses, etc.

Concernant les dépenses, un point a suscité de réelles interrogations : la question relative aux coûts de certaines délocalisations, d'autant que les subventions du contrat seront sans doute faibles dans ce domaine.

C'est surtout dans sa préparation que ce budget se distingue des autres. Une préparation qui a été complétée par deux sessions de formation mises en place par le Président de l'Université à la demande des membres du CA pour familiariser ces derniers à la complexité du jargon et aux démarches liées à l'élaboration du projet budgétaire. C'est donc, clés en main et en toute sérénité, que les membres du Conseil d'Administration présents le 17 décembre ont pu adopter le projet de budget 2000. ■

Camille PONS

Une bonne note pour NABuCo !

Une deuxième année d'exécution budgétaire avec l'application NABuCo s'achève, dans la satisfaction générale exprimée lors du dernier CA de l'Université. Ce logiciel comptable a été mis en place en 1998 à UT1, dans le cadre de la réforme fixée par le décret du 14 janvier 1994. La nouvelle organisation structurelle qu'il a induite a permis une meilleure préparation du budget et une meilleure lisibilité. Grâce à l'intervention des différentes composantes budgétaires dans l'élaboration du projet, la construction du budget global a pu se faire dans un climat d'ouverture et de dialogue. Autre motif de satisfaction : la transparence. L'édition régulière des situations budgétaires facilite, en effet, le suivi de l'exécution budgétaire. Enfin et surtout, la mise en place de l'application a permis de voter le budget avant le début de l'année N pour laquelle il est exécutoire.

1- Voir encadré sur NABuCo
2- Service Interétablissements de CoopérationDocumentaire
3- Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : dotation sur critères du MENRT calculée à partir du Système Analytique de Répartition des Moyens (SANREMO). Cette méthode prend en compte les besoins en personnel, les coûts de fonctionnement pédagogiques ainsi que les dépenses logistiques et immobilières.
4- Service Commun de Documentation
5- Ordonnateur du paiement de l'aide de l'Etat (soit 80% du SMIC)
6- Décision Budgétaire Modificative : modification budgétaire qui intervient en cours d'année. Elle est soumise au vote de l'Assemblée délibérante.

la Commission Paritaire d'Établissement

Vers plus d'homogénéité ?

Et, vers l'unicité des traitements des personnels non enseignants de l'Éducation Nationale ? La création des toutes nouvelles commissions paritaires d'établissement (1) répond à cette volonté d'égalité. Paradoxalement, si les Universités bénéficient d'un mode de fonctionnement quasi autonome, la gestion de leurs personnels leur échappe en partie. Objet d'un décret du 6 avril 1999, la commission paritaire d'établissement va contribuer à cette participation dans un esprit de déconcentration. D'application récente, elle reste encore à découvrir pour la plupart d'entre nous. Aussi, Danièle Roulland - Secrétaire Général d'UT1 - et Jacques Delmas - chef du service du personnel - nous brossent le portrait de cette commission qui va dorénavant vivre au rythme de l'Université.

Danièle Roulland, Secrétaire Générale.

Jacques Delmas, Chef du Personnel.

Prévue par la loi, l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur fait l'objet de développements voulus par le Ministère. La commission paritaire d'établissement a pour vocation d'aider les Universités à faire passer leurs priorités au niveau de la gestion des personnels administratifs qui sont répartis en deux grandes catégories.
Les ITARF - les ingénieurs et personnels techniques et administratifs de recherche et de formation - étaient, avant la sortie de leur statut en 1985, des contractuels. Ils ont pour vocation de travailler uniquement dans l'enseignement supérieur. Leur statut laisse plus de place aux propositions locales et leurs concours prennent en compte de manière plus adéquate l'adaptation emploi/poste. Ce sont essentiellement à UT1 des ingénieurs et des techniciens.
Les ASU - les administratifs scolaires et universitaires - ont pour vocation de travailler partout dans l'Éducation nationale : les rectorats, les lycées... Ils remplissent essentiellement des tâches administratives.

▶ Hier, une gestion des ressources humaines à deux vitesses

Souvent au sein d'un même établissement, ces deux groupes coexistaient sans mode de gestion uniforme. Pour les ITARF, l'Université était libre de proposer les avancements de corps, de grade, qu'elle estimait adaptés. Ensuite, la commission administrative paritaire nationale - la CAPN - validait ou non les propositions reçues mais en s'interdisant d'en changer l'ordre de présentation. La CAPN prenait en compte une série diversifiée de critères, comme la notation et l'ancienneté. Ce principe était apprécié par les agents et par l'institution ; l'Université avait alors un impact direct sur la gestion des carrières de ses personnels. La situation était très différente pour la gestion des ASU qui se faisait pour l'essentiel au niveau académique. Tous les dossiers passaient, sans classement préférentiel de l'Université, auprès de la commission administrative paritaire académique - la CAPA - qui retenait comme barème principal, l'ancienneté. A l'inverse des ITARF, la notation n'était plus un critère déterminant.

▶ La CPE joue un rôle de pré-CAPA pour les Universités

Le Ministère de l'Éducation Nationale jugeait démotivant ce type d'avancement contraire à sa volonté de dynamiser ses structures. Aussi, la CPE instaure-t-elle un nouveau système qui privilégie la gestion de proximité des carrières en assurant la transparence et la plus grande égalité des chances de chacun. Sa première mission est d'étudier tous les dossiers individuels de carrières des ITARF et des ASU selon les mêmes critères et de les transmettre aux deux instances déjà évoquées.

▶ La CPE joue le rôle de Comité Technique Paritaire

C'est là le rôle de la CPE qui sera consultée notamment sur les conditions de travail et l'organisation des services.
Cet aspect de la CPE est déjà familier à UT1 puisque, depuis plus de 12 ans, une « commission des personnels « d'initiative locale, avait été créée dans ce but. Cette commission était notamment consultée sur les demandes de mutation interne, la formation des personnels et la gestion prévisionnelle des emplois.
La CPE bénéficie d'un cadre légal que n'avait pas l'ancienne « commission des personnels ».
Au fil de l'interview, des interrogations surviennent sur la CPE dans son rôle de pré-CAPA. La réforme englobe-t-elle la CAPA et la CAPN ? Si non, l'autonomie de la CPE n'en devient-elle pas relative ? Effectivement, un mode de fonctionnement global reste à trouver, précise Madame Roulland. C'est pourquoi des séances de travail ont été prévues avec les secrétaires généraux d'Académie et les syndicats académiques pour harmoniser les modes de fonctionnement des instances et des Universités entre elles. La CPE, dans son principe, n'en demeure pas moins un premier élément stratégique qui va permettre plus d'initiatives de l'Université en matière d'avancement des personnels ASU. ■

Florence ESCRIVA

(1) une par établissement
(2) comité technique paritaire

La CPE d'UT1 s'agrandit

Dorénavant, la CPE d'UT1 sera informée du point de vue de tous ses personnels administratifs. Conformément aux souhaits exprimés par le Président Bernard Belloc, une grande partie de la première réunion plénière - du 19 janvier dernier - a été consacrée à organiser la nécessaire représentation des personnels non titulaires. Sont concernées par cette appellation une centaine de personnes : il s'agit des contractuels à statuts divers, emplois-jeunes, CES et des contrats emploi consolidé. A l'issue des votes, quatre catégories ont été définies et chacune aura deux représentants. N'ayant pas de voix délibérative, ils ne pourront participer aux votes mais en amont, ils pourront intervenir librement, donner leur avis et être assurés de l'écoute de l'ensemble de membres de la CPE. Une belle preuve de la part d'UT1 de sa volonté d'intégrer tous ses personnels.

▶ Soixante membres ont été élus le 28 octobre dernier, trente titulaires et trente suppléants. La commission tient au moins quatre réunions par an (deux en formation restreinte et deux en plénière). Le décret, le règlement et la composition de la CPE sont consultables sur l'intranet d'UT1 - htpp: //intranet/Personnel/ElectionCPE.html -.

programme Apogée

La modélisation a commencé !

APOGEE, rappelons-le, c'est l'Application Pour l'Organisation et la Gestion des Etudiants et des Enseignements. Un nouveau système de gestion très performant qui doit être opérationnel à UT1 pour la rentrée 2001. La mise en place du système, entreprise depuis octobre 1999 par l'équipe de projet animée par Jean-Michel Lattes et Olivier Glénat, comporte plusieurs grandes phases. L'une d'elles concerne la modélisation des enseignements et des règles de gestion...

Modéliser, c'est établir des modèles formalisés selon des règles communes et traduits dans un même langage. Dans le cadre de la mise en place d'APOGEE, cette étape est essentielle. L'ensemble des règles de gestion et l'offre de formation de l'établissement existent déjà sous une forme signifiante sur l'actuelle application, c'est-à-dire dans un langage propre à cette application. La modélisation va donc consister à passer d'un langage à un autre en homogénéisant les données.

De gauche à droite : Danièle Galy, Valérie Senges, Chantal Soulé-Dupuis.

Mettre à plat l'offre de formation

Trois domaines dans l'application APOGEE feront l'objet d'une modélisation. Le référentiel tout d'abord qui regroupe l'ensemble des règles valables pour tout l'établissement. Le travail consistera à renseigner les données de base (départements, catégories socioprofessionnelles, etc.), à décrire la cartographie générale (points d'inscription administratifs, pédagogiques...), les règles de gestion internes. Il faudra aussi définir les types d'utilisateurs et les droits d'accès. C'est le niveau administratif de la modélisation qui sera pris en charge par la scolarité générale et validé par les conseils.

Les deux autres domaines que sont l'offre de formation et les modalités de contrôle des connaissances constituent le «gros» du chantier. C'est avant tout un travail important sur le papier pour mettre à plat, de la façon la plus complète, la plus rigoureuse et simplifiée possible, l'offre de formation. Un travail dantesque à UT1 puisque ce sont 181 diplômes, 234 étapes ou années d'enseignement, 288 unités d'enseignement et 2892 matières[1] qu'il va falloir traduire sous forme de structure arborescente avant de pouvoir les saisir dans l'application informatique !

Qui fait quoi ?

Ce travail, par son ampleur et la rigueur qu'il impose, nécessite l'implication de tous, personnel enseignant et scolarité, notamment pour une meilleure prise en compte des besoins de toutes les filières. C'est une nouveauté de taille à UT1, puisque jusque là, la modélisation était exclusivement du ressort du service informatique.

Ce travail nécessite une hiérarchisation des tâches :

- Au niveau 1, c'est l'équipe de projet, animée par Chantal Soulé-Dupuy (enseignante) et Danièle Galy (administrative) qui va superviser et conduire la modélisation. Formées aux concepts de la modélisation grâce à de nombreux séminaires organisés par l'Agence de Modernisation des Universités et des Etablissements, elles auront une fonction permanente d'assistance et de maintenance et devront former à leur tour les équipes de travail aux méthodes de modélisation. Elles devront définir la liste des tâches, superviser la constitution des binômes et fournir la documentation adéquate.
- Au niveau 2, seront constituées des cellules de modélisation, des binômes enseignant/administratif. Elles seront chargées de modéliser chaque offre de formation. La validation de la modélisation sera, quant à elle, du ressort des directeurs d'UFR ou des enseignants responsables de filières.

Un calendrier bien défini

L'échéance est pour la rentrée 2001. Ce qui signifie que l'Université effectuera à ce moment là une «bascule totale» d'un système à un autre. Or, si la date butoir paraît encore lointaine, la tâche est ardue. L'équipe de projet chargée de la modélisation a donc déjà planifié les grandes phases de l'opération d'ici à juin 2000. La constitution des binômes devra être effective à la mi-mars. Ils pourront être ensuite formés durant 2 jours, début avril, aux concepts et aux méthodes de modélisation. D'avril à juin, chaque cellule effectuera sa modélisation qui pourra être validée par les directeurs d'UFR ou responsables de filières pour le 30 juin 2000.

Ce travail de mise à plat sera l'occasion de revoir et de simplifier des maquettes de diplômes devenues complexes au fil des ans. C'est aussi et surtout comme le rappelait le Président Bernard Belloc, un choix politique de l'établissement. Un choix qui s'inscrit dans une tendance nationale puisque sur les 84 universités françaises, 70 ont déjà adopté[2] Apogée. Les atouts, multiples, sont d'ailleurs considérables : lisibilité améliorée de l'offre de formation, des dossiers des étudiants, simplification de la gestion des épreuves d'examens, meilleure gestion des stages, des thèses...

On peut cependant se poser beaucoup de questions, par exemple : Jusqu'à quand l'application permet-t-elle de remonter dans le temps pour conserver l'historique de l'établissement ? Quels ajustements les maquettes des diplômes devront-elles subir ? Pour répondre à ces interrogations, l'équipe de projet poursuit assidûment ses efforts de communication. Une réunion d'information réunissait d'ailleurs l'ensemble des personnels concernés le 26 janvier dernier pour sensibiliser ces derniers aux tâches qui vont leur «incomber» aujourd'hui. Des réunions qui seront organisées au sein des différentes facultés sont d'ores et déjà programmées. Car, ça y est, la modélisation a d'ores et déjà commencé à UT1... ■

Camille PONS

1- Dans l'application APOGEE, les UE et les matières sont réunies sous la même appellation : éléments pédagogiques.
2- Aujourd'hui, 3 établissements, en plus d'UT1, préparent la mise en place d'APOGEE : Bordeaux II, Paris X et Marne-La-Vallée.

L'équipe chargée de la modélisation :

Chantal Soule-Dupuy
Tél : 05 61 12 87 90
email : Chantal.Soule-Dupuy@univ-tlse1.fr

Danielle Galy
Tél : 05 61 63 35 02
email : Danielle.Galy@univ-tlse1.fr

Valérie Senges
Tél : 05 61 63 35 01
email : Valerie.Senges@univ-tlse1.fr

Brillants recrutements professionnels pour le DEA de Droit Economique et de la Communication

Plusieurs anciens étudiants du DEA de Droit économique et de la Communication, inscrits en doctorat sous la direction du Professeur Serge REGOURD viennent de connaître de brillants recrutements professionnels.

Patrick AMOUZOU et Nathalie BETHENCOURT ont été les deux lauréats du concours de recrutement de juristes de la C.N.I.L. (Commission Nationale Informatique et Libertés). L'Autorité administrative indépendante avait ouvert un concours pour deux postes auquel avaient concouru 400 étudiants. Le succès de ces deux étudiants, qui furent A.T.E.R. de l'Université au cours de l'année universitaire dernière est aussi un beau succès pour le DEA dont ils sont issus.

Succès confirmé par le recrutement d'Estédar NEGGA, autre étudiante du DEA, par la Commission Economique de l'ONU pour l'Afrique qui lui confie le dossier juridique du développement de l'audiovisuel. Ce poste important conduira la collaboratrice de l'Institut de droit de la Communication (I.D.E.T.COM.) a rejoindre Addis-Abéba, siège de la Commission dès le 1er mars.

Le revers de la médaille de ces beaux succès et de la reconnaissance des formations de notre université en droit de la communication, est que des thésards quittent l'Université alors que le Professeur REGOURD aurait évidemment souhaité qu'ils y soient recrutés comme maîtres de conférences en droit public... ■

hommage

Inauguration de l'amphithéâtre « Paul OURLIAC »

samedi 8 janvier 2000

L'amphithéâtre G porte désormais le nom prestigieux de PAUL OURLIAC. Né à La Réole le 19 janvier 1911, licencié en droit et en histoire aux facultés de Grenoble, sorti major de l'École des Chartes (promotion 1936), nommé à l'École Française de Rome, docteur en droit (1937), agrégé d'histoire du droit et droit romain (1938), Paul Ourliac après un bref passage à Montpellier fit toute sa carrière de professeur dans notre université.

De 1940 à 1980 il assura toutes sortes de cours historiques fondamentaux et spécialisés, prit en charge vingt-cinq années durant la direction de l'Institut d'Études Politiques, accumula les plus hautes responsabilités académiques tout en exerçant successivement six mandats municipaux. Professeur généreux et fidèle, universitaire disponible et engagé, une de ses plus grandes fiertés fut de n'avoir jamais cessé d'enseigner le cours d'Histoire des institutions aux étudiants de la première année de licence en droit. Cet attachement au « Grand amphi «, il le devait à sa vision foncièrement humaniste des études de droit, convaincu qu'il fallait sans attendre instruire les débutants de l'union consubstantielle de l'histoire et des connaissances juridiques. Il le devait aussi à l'admirative sympathie que lui vouèrent des générations d'étudiants, ce qui lui fit dire, lors de la cérémonie de son départ en retraite : « Le métier de professeur à cela d'incomparable qu'aucune parole, pourvu qu'elle soit empreinte de liberté et de confiance, n'est tout à fait perdue ».

Mais c'est au savant que l'UT1 a également voulu rendre hommage. Poursuivie sans relâche, immense est en effet l'œuvre scientifique de Paul Ourliac : une vingtaine d'ouvrages, plus de sept cents articles, notes et chroniques. Éditeur de textes juridiques médiévaux, historien du droit privé, spécialiste de droit canonique et d'histoire de l'Église, cet érudit a en outre commenté quarante années durant l'actualité législative et jurisprudentielle du droit rural, en collaboration avec Michel de Juglart. « Les réussites et les erreurs du passé peuvent éclairer les virtualités du présent si, dans un même laboratoire, parviennent à travailler ensemble des historiens qui soient aussi des juristes et des juristes aussi curieux de la pratique du droit que de théorie ou de technique ».

Cette œuvre on ne peut plus ample valut à Paul Ourliac d'être élu à l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), de se voir décerner deux doctorats honoris causa (Universités de Lausanne et de Navarre), et bien d'autres distinctions : Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre National du Mérite, des Palmes Académiques, Officier du Mérite Italien, Officier de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand...

Ce Maître qui tant aima et tant servit notre université s'est éteint le 8 août 1998. Peu auparavant, dans son appartement de Toulouse ou sa maison de campagne proche, il recevait toujours collègues et anciens élèves, mais aussi doctorants et jeunes agrégatifs, en simple professeur. ■

J. KRYNEN

Les Presses de l'Université viennent de publier un livre-souvenir, Paul Ourliac historien du droit, qui peut être délivré sur demande au CTHDIP (Madame Dumas, salle 206, tél : 05.61.63.35.49).

spécial management

Chercheurs en sciences de gestion : quel devenir ?

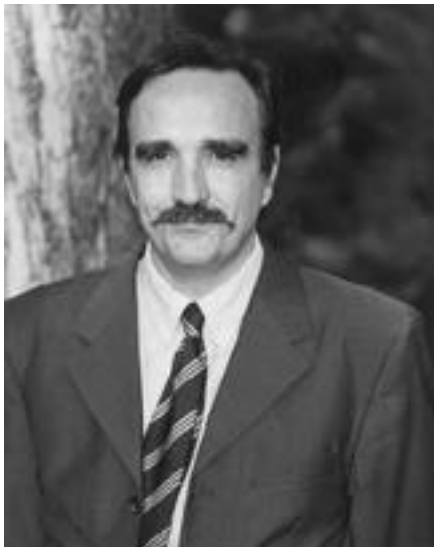

Bruno Sire, Directeur du LIRHE.

Eric Vernette, Directeur de l'Ecole doctorale de Sciences de l'Entreprise.

La recherche en management à UT1, c'est environ 15 thèses de doctorat soutenues par an, 80 thèses en préparation sur un total de 280 doctorants rassemblés au sein de l'école doctorale des sciences de l'entreprise, 50 enseignants chercheurs et un DEA, celui des Sciences de gestion dirigé par Hervé Penan, c'est-à-dire une année de formation aux outils de la recherche. Ces gestionnaires sont regroupés au sein de deux laboratoires de recherche : le GDO (Gestion et Développement des Organisations) et le LIHRE (Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Ressources Humaines et l'Emploi). Que ce soit dans le domaine de la recherche fondamentale ou de la recherche appliquée, ces chercheurs produisent de nombreux travaux scientifiques dans les domaines du marketing, de la finance, de la stratégie, du management public et des ressources humaines. Aujourd'hui, qu'en est-il de ces travaux et que deviennent les docteurs diplômés quand ils ne rejoignent pas les rangs des enseignants chercheurs ?

Actuellement, un étudiant qui sort de l'Université avec une thèse de gestion a deux grands types de débouchés : le débouché de type académique via la voie d'enseignant chercheur, et faire une carrière dans l'entreprise, plus particulièrement dans les grands cabinets de consultants.

Enseignement et recherche dans le secteur public

L'enseignement et la recherche, soit au sein d'Universités, soit dans les ESC (Ecoles Supérieures de Commerce) restent assurément la voie la plus commune et la plus fréquentée. A UT1, une partie de ces recherches s'effectue au sein du GDO, habilité par le Ministère Équipe d'Accueil, où l'on retrouve notamment une trentaine d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion en poste à l'ESUG[1] qui fédère la recherche en comptabilité, finance, marketing, stratégie et management public. Parmi ces chercheurs, Bruno Biais, qui dirige l'équipe GDO, est un financier internationalement reconnu. Détaché au CNRS[2] depuis 2 ans, il a obtenu l'année dernière la médaille de bronze de cette institution. Il est par ailleurs régulièrement invité à l'Université de Carnegie Mellon à Boston, où il était en poste avant de venir à UT1. Il est aussi le premier professeur de gestion en France à avoir été nommé à l'Institut Universitaire de France. En publiant dans les grandes revues de finance internationales, Bruno Biais et les membres de GDO contribuent à développer l'image d'excellence de la recherche menée au sein de l'ESUG. Autre laboratoire, le LIHRE (UMR CNRS), qui regroupe à coté des gestionnaires, des juristes et des économistes du travail. Il a accueilli les gestionnaires en 1994 au moment d'une restructuration de l'ancien CEJEE. Il regroupe aujourd'hui 9 enseignants chercheurs en sciences de gestion et une vingtaine de doctorants. Ici, les chercheurs intègrent des problématiques tournées vers le fonctionnement des entre-

... suite en page 8

Distinguo : recherche fondamentale/recherche appliquée

Au sein des laboratoires de recherche cohabitent deux formes complémentaires de recherche. L'une, purement académique, peut être considérée comme de la recherche fondamentale; elle vise à dégager des concepts et des théories pour mieux comprendre l'organisation (entreprise, clientèle, syndicats, etc...) et le cas échéant au moyen d'expérimentations, elle teste et valide des hypothèses sur son fonctionnement. La seconde est opérationnelle. Ce deuxième type de recherche, nommée couramment recherche appliquée, a une visée plus centrée sur la recherche d'application managériale des résultats de recherche académique pour les entreprises. Par exemple : comment communiquer de façon efficace, quelles actions entreprendre pour être plus performant, etc...

ADSE : Association des doctorants en sciences de l'entreprise (adhésion gratuite)
Comment les contacter : Email : adse@univ-tlse1.fr • Site : http//www.univ-tlse1.fr/adse

La convention Cifre ou l'accès à une «entreprise-laboratoire»

Une convention Cifre associe autour d'un projet de recherche, trois partenaires : une entreprise, un jeune diplômé et un laboratoire. L'ANRT (Association Nationale de la recherche technique) qui gère le contrat, verse à l'entreprise une subvention de 96.000 F. L'étudiant quant à lui est salarié durant trois ans pour un minimum de 132.600 F par an. Aujourd'hui, ces conventions gagnent du terrain dans le domaine des sciences sociales. Et les doctorants qui sont actuellement en entreprise dans le cadre de ces conventions contribuent à développer l'image «utile» et sérieuse des chercheurs dans le secteur privé. Cette expérience en entreprise leur permet, en outre, de réaliser leur thèse dans les meilleures conditions possibles, en disposant d'un laboratoire d'expérimentation tout à fait exceptionnel. Jérôme Lerat-Pytlak est issu du centre de recherche en management de l'ESUG. Depuis deux ans, dans le cadre d'une convention Cifre, il «prête» ses compétences au service qualité de Matra Nortel Communication. 40% de son travail concerne sa thèse, «Le passage d'une certification au management de la qualité totale», 30% de son travail intéresse à la fois sa thèse et l'entreprise, les 30% restants correspondent à un travail opérationnel. Les missions que lui confie Albert Pitton, le directeur des opérations et de la qualité, doivent lui permettre d'avancer dans sa recherche tout en faisant bénéficier l'entreprise de ses conclusions et suggestions en vue d'atteindre la qualité totale. Pour l'un comme pour l'autre, les conventions Cifre sont un excellent moyen de valoriser la recherche.

Albert Pitton

«La plus-value qu'apporte Jérôme à l'entreprise, c'est son œil d'expert, de professionnel plus théoricien que pratiquant. Et ça c'est ce qui manque un peu dans une entreprise. Par exemple, il doit traiter un certain nombre de données tirées de sondages qui analysent la satisfaction du client. Il rend les résultats plus compréhensibles et perceptibles pour l'entreprise et ces mêmes résultats lui sont d'une aide précieuse pour ses recherches.»

Jérôme Lerat-Pytlak

«Parmi les travaux qui alimentent la réflexion commune, il y a, par exemple, l'analyse de la perception de la direction et celle de la motivation de l'entreprise concernant la qualité totale. Ces analyses me permettent de dresser des hypothèses que je pourrais ensuite tester au niveau de l'ensemble des entreprises françaises certifiées. L'entreprise dans lequel l'étudiant fait une convention Cifre, c'est une sorte de laboratoire. Il observe, il travaille sur des missions qui lui donnent des informations pour construire son travail de recherche.» ■

Camille PONS

prises du point de vue des ressources humaines, de la gestion des emplois et des compétences, des rémunérations et du développement des organisations. Pour une bonne part, la recherche en gestion au LIHRE est à visée prescriptive. Elle s'effectue dans le cadre de contrats de recherche passés avec des organismes publics et des entreprises. L'un des premiers contrats en gestion des ressources humaines du LIHRE a été établi avec le Commissariat au Plan pour faire une recherche sur les déterminants des politiques de rémunération. Ces travaux ont permis plusieurs publications dans des revues internationales et dans des congrès tel-que l'Académie du Management qui réunit chaque année aux USA une grande partie de la communauté scientifique internationale dans les domaines du management.

Neuf contrats de recherche sont en cours dans le domaine de la gestion, avec des organismes comme le Ministère du Travail ou la Commission Européenne, et des entreprises comme Matra Communication, Alcatel, la Macif... Ces contrats représentaient en 1999 environ 1,5 millions de francs soit environ 18% de la masse des contrats de recherche de l'Université. Ils contribuent de façon très importante au financement des laboratoires, mais ils servent surtout de terrain d'expérimentation pour la recherche académique.

Enfin, les doctorants en sciences de gestion, dont les deux tiers dépendent du GDO, contribuent eux aussi, par leurs travaux, à développer la connaissance dans les domaines de la gestion des entreprises. C'est la raison pour laquelle, une fois leur doctorat en poche, une deuxième possibilité de carrière s'offre à eux : les entreprises privées.

▶ Vers le secteur privé

L'Université produit aujourd'hui plus de chercheurs en sciences de gestion qu'elle ne peut en absorber au sein de postes d'enseignants. Quand ils ne deviennent pas enseignants chercheurs les docteurs en sciences de gestion trouvent des débouchés intéressants dans les grands cabinets conseils internationaux. Ce sont, par exemple, Bossard en France, AA (Arthur Andersen consulting), Price Waterhouse (finance), etc. De même des grandes sociétés d'études de marché comme TNS (Taylor Nelson Sofres) ou GFK ont à leur tête des docteurs en sciences de gestion.

A côté de ces débouchés traditionnels, d'autres voies existent. Le docteur peut valoriser ses travaux de recherche en les transformant en produits de conseil, en s'associant à des petites structures. Ces produits peuvent être des modèles ou des méthodes d'analyse, etc... En revanche, assez peu de docteurs créent leur propre entreprise, réalité qui pourrait évoluer grâce à la mise en place d'un incubateur d'entreprise[3].

Enfin, les docteurs en gestion peuvent aussi trouver des places dans de très grands groupes comme Renault, comme les grandes Banques ou les compagnies d'Assurances qui ont leurs propres instituts de recherche dans les différents domaines de la gestion et du management.

▶ Mieux communiquer pour valoriser les travaux de recherche

Aujourd'hui, le rapprochement vers les entreprises est un des axes du développement de l'Université: pour y trouver des possibilités de carrière, mais aussi pour que celles-ci participent au financement des programmes de recherche. Pour cela, il faut donc communiquer davantage. C'est dans cette optique que deux doctorants ont créé une association, l'ADSE (Association des Doctorants des Sciences de l'Entreprise) qui a vu le jour en novembre 1999. L'association a un double objectif : dans un premier temps, faciliter la communication entre les doctorants au sein de l'Université. Pour ce faire, elle a créé son propre site Internet qui donne accès à un certain nombre d'informations : journées de formation, publications, actualité et accès à des groupes de discussion. Une banque de CV devrait être aussi accessible en ligne. L'association compte aussi mettre en place des séminaires pluridisciplinaires à thématique unique, à destination des étudiants mais aussi des entreprises, pour valoriser auprès d'elles leurs diplômes et leurs compétences. En mars 2000, devrait être organisée une journée «Internet et sciences de l'entreprise».

Dans un deuxième temps, l'association compte se rapprocher des entreprises, notamment grâce à la création d'un réseau d'anciens docteurs. Un réseau qui permettrait de cibler les besoins des entreprises et de faciliter l'embauche de docteurs. Concernant les débouchés dans l'enseignement, la rencontre d'anciens docteurs aujourd'hui maîtres de conférence, peut s'avérer aussi très profitable, en renseignant par exemple sur le déroulement des recrutements...

L'association pourrait être ainsi une bonne vitrine des savoir-faire de ces chercheurs, en interne comme en externe. Indirectement, elle pourrait donc ouvrir la recherche à d'autres voies de développement... ■

Camille PONS

1- Ecole Supérieure Universitaire de Gestion
2- Centre National de la Recherche Scientifique
3- voir UT1 Magazine n°63

comprendre Internet

Aide à la recherche documentaire sur le web

Cette fiche reprend les fonctionnalités de base d'Internet pour permettre aux débutants de se retrouver dans un vocabulaire quelquefois intimidant et fournit quelques-uns des « trucs » pour faciliter la recherche documentaire. Dans un marché de 800 millions de pages (en août 1999), cela peut servir.

Consulter le web

● Les navigateurs

Présentation : Aujourd'hui pour circuler dans Internet, il faut utiliser un logiciel appelé navigateur en français et browser dans les pays anglo-saxons. Les deux sociétés qui se partagent le marché sont Nescape avec nescape navigator et Microsoft avec internet explorer. Les deux logiciels sont distribués gratuitement et disponibles en français sur plusieurs plates-formes*. Le téléchargement est long car ils sont très volumineux.

La liste : http://www.nescape.com
et http://www.microsoft.com

Attention : Ces explications sur les navigateurs sont nécessaires dans un cadre de compréhension logique du fonctionnement d'Internet. Toutefois à UT1, chaque ordinateur relié à Internet est connecté par le Service informatique qui se charge des manipulations d'installation.

● les adresses URL

Définition : c'est l'adresse d'une ressource d'Internet. Chaque page sur Internet se voit attribuée une URL unique au monde.

Exemple : Apparemment complexe, elle fournit de nombreuses informations et est organisée logiquement. L'URL* d'UT1 est http://www.univ-tlse1.fr et comprend un protocole (http), un séparateur (://) et un nom d'hôte (univ-tlse1.fr).

Explications : le protocole définit le format de transport des pages sur le web. Le nom d'hôte est constitué d'un nom de site et d'une extension : ici, fr est l'extension indiquant que le site est français (autres exemples : ad pour Andorre, de pour Allemagne, uk pour Royaume Uni, it pour Italie...), univ-tlse1 est le nom du site de l'Université de Toulouse1 Sciences Sociales déposé auprès du NIC* France chargé d'attribuer les noms de domaine en France et www* est le réseau des réseaux qui permet d'accéder/consulter Internet autrement dit Internet.

● Les signets (Nestcape navigator),les favoris (Internet explorateur)

A quoi servent-ils ? Les utiliser évite de ressaisir à chaque fois l'URL d'un site régulièrement consulté. Ils remplissent la fonction d'un carnet d'adresses électronique. Pour faciliter le rangement, les signets peuvent s'organiser par catégories, par la méthode de l'arborescence de dossiers et de sous-dossiers thématiques.

Les outils de recherche

● Les annuaires

Définition : Ce sont des compilations de fiches descriptives de sites web regroupées dans une hiérarchie de catégories de plus en plus précises. Ils représentent un des systèmes de recherche les plus utilisés. On parle aussi de catalogues, de répertoires ou de guides thématiques. Leur base est indexée par l'homme à la différence des moteurs (machines robots).

Inconvénients : la totalité des pages web disponibles n'est pas référencée (sélection). L'évolution très rapide des contenus impose un rythme de mise à jour impossible à tenir de main d'hommes ! (une société comme Yahoo ! emploie des dizaines de personnes dont le rôle est d'aller sur le web à la recherche des nouveautés afin de retenir ou non un site pour leur annuaire)

Liste : Les principaux annuaires français : http://www.yahoo.fr/ ; http://www.nomade.fr ; http://voila.fr ; http://www.lycos.fr ...

● Les moteurs de recherche

Définition : Installés sur d'énormes machines, les moteurs surfent automatiquement sur le web et cliquent sur les liens hypertextes qu'ils rencontrent et téléchargent le contenu des pages. D'après le site Search Engine Watch, le plus gros robot est Altavista avec près de 150 millions de pages indexées (en mai 1999).

Liste : Les anglophones : http://www.altavista.com/ ; http://www.infoseek.com ; http://www.webcrawler.com ; les francophones : http://www.voila.fr ; http://www.lokace.com...

Inconvénients : Aucune analyse sémantique du contenu mais une indexation plein texte où chaque mot est indexé indépendamment de son contexte.

Quelques exemples de syntaxe :

Le ET symbolisé par le signe + : université+inscription

Le SAUF symbolisé par - : université-été

Le OU symbolisé par un espace, en saisissant plusieurs mots séparés par un espace, la recherche est élargie au lieu d'être affiner.

Le PROCHE : université PROCHE éducation permet de trouver des pages contenant les deux mots pas trop éloignés l'un de l'autre.

Les guillemets pour délimiter une expression ''université toulousaine''

Pour une recherche précise et affinée, il vaut mieux utiliser des termes spécifiques plutôt que génériques.

● Les métamoteurs

Définition : C'est un logiciel accessible en ligne et exécuté sur un serveur, qui lance une même requête vers plusieurs moteurs de recherche simultanément.

Explication : A l'heure actuelle, chaque moteur de recherche possède un index (ou compilation de pages) qui lui est propre. Les recherches possibles et la combinaison de mots-clés varient d'un moteur à l'autre. D'où l'idée de fournir à l'internaute une interface unique qui lui permet de saisir ses mots-clés une seule fois. Le métamoteur va donc interroger une multitude de moteurs simultanément.

Liste : http://www.metafind.com/ ; http://www.profusion.ittc.ukans.edu/ ; http://www.ariane6.com/, http://www.metacrawler.com

Attention : Les performances sont variables et la destruction des doublons n'est pas toujours assurée. La recherche ne peut prendre en compte que le ET, le OU et parfois le SAUF. Les guillemets ou d'autres fonctionnalités avancées ne sont pas prises en compte car elles sont spécifiques à chaque moteur. ■

Florence ESCRIVA

Sources
Les dossiers de l'ingénierie éducative : ***Internet au quotidien « rechercher »****, n°29, édition CNDP,* ***Internet mode d'emploi pour l'enseignant - initiation, perfectionnement -*** *par Dominique Ruhlmann, édition CRDP de Bretagne*
URL : http://www.cndp.fr

NIC = Network Information Center enregistre les accès et distribue les noms et adresses.
Ressource = document informatique de toute nature (texte, image, son, programme).
URL = Uniform Resource Locator.
www = world wide web. littéralement « toile d'araignée mondiale » (cette image vient du fait que la plupart des pages sont reliées les unes aux autres via des liens appelés liens

l'université à pleins poumons

UT1 pour une université sans tabac !

Dans la semaine du 18 janvier, l'Université Toulouse1 Sciences Sociales a été fortement médiatisée[1]. Les médias locaux et nationaux se sont fait l'écho de l'actualité d'UT1 dans sa lutte contre le tabagisme. Ce jour-là a été lancée la campagne l'Université à pleins poumons et présentée la méthode BRAVO[2] et le réseau Universités sans tabac en partenariat avec le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS). UT1 Magazine a assisté à la conférence de presse.

Privilégier la prévention

Les actions qui seront menées dans la période 2000/2001 a annoncé le président Bernard Belloc sont l'aboutissement de longs mois de travail et l'illustration de l'intérêt de notre Université pour la santé publique. Moins de tabac, moins de fumée et UT1 deviendra un lieu où il fait bon vivre.
Pour Gérard Dubois, professeur de santé publique à l'Université d'Amiens et ancien président du Comité national contre le tabagisme l'âge critique est de 18 ans et la France a le plus fort taux de fumeurs de cet âge[3]. Le plus préoccupant est que cette expertise tient compte de la diminution de moitié des fumeurs sur la tranche d'âge des 12/18 ans. Il faut reculer l'âge d'entrer dans le tabagisme et accélérer l'âge d'en sortir. Nous savons qu'il n'y a pas de démarche linéaire. Aussi, la méthode BRAVO a-t-elle été conçue spécialement pour un public jeune ; elle fournit l'aide et l'accompagnement psychologique nécessaires pour arrêter de fumer précise le docteur Noé Guétari, un des animateurs du projet. Le tabac est à l'origine de 60.000 morts par an en France.

Privilégier la durée

Pour maintenir la mobilisation, UT1 organisera tous les mois une journée de sensibilisation. Des expositions, des animations avec la possibilité de mesurer ses capacités respiratoires avec un spiromètre, de tester son C.O. pour évaluer son taux de monoxyde de carbone... seront

proposées. Les prochains rendez-vous sont fixés aux jeudis 17 février et 16 mars et une semaine du 3 au 7 avril[4] dans le hall de l'Arsenal.
Nous nous donnons deux ans pour réussir ajoute le Président c'est finalement assez court car les actions envisagées passeront par le dialogue et la communication et non par la répression. Nous voulons expliquer aux étudiants que fumer provoque à long terme des pathologies graves. Heureusement, les étudiants ont une grande qualité d'écoute. Aussi, prenons-nous le pari de l'intelligence et de la maturité.

Le réseau Universités sans tabac

Projet ambitieux, ce type de réseau est déjà une réalité dans la plupart des établissements scolaires européens et notamment scandinaves. Dans les années à venir en France, il unira les universités adhérentes autour d'objectifs communs :
* La lutte contre le tabagisme deviendra une action prioritaire,
* La réduction progressive des espaces fumeurs pour arriver à terme à des locaux sans tabac,
* Les consultations gratuites d'aide à l'arrêt du tabac avec BRAVO comme support.
Les autres sites universitaires toulousains (Universités du Mirail et Paul Sabatier ainsi que l'IUT) ont été les premiers intéressés. Une charte des Universités sans tabac est actuellement en cours de rédaction. Elle fera l'objet d'un prochain compte-rendu dans les pages d'UT1 Magazine. ■

Florence ESCRIVA

1 La Dépêche du Midi, TLT, France 2, France 3, TF1, I Télévision, Radio France, Sud Radio, RTL, RMC, Europe 1, Le Monde de L'Éducation, La Lettre de l'Étudiant, La Croix du Midi, AFP...
2 Lire BRAVO, vous venez de décider d'arrêter de fumer, UT1Mag. n°63, page 14
3 Interview de G. Dubois dans la Dépêche du Midi du 18/01/2000
4 Le calendrier sera distribué sur le campus et consultable sur le site web d'UT1 rubrique Actualité.

Brèves de l'année dernière...

Vous souvenez-vous de l'exposition « Le labyrinthe de l'alcool » qui s'est tenue en mars dernier dans le grand hall du bâtiment Arsenal ? De son originalité, celle d'un parcours à la découverte des dangers de l'alcool et du bar à eaux destiné à désaltérer les valeureux participants ? Interactif, le parcours est jalonné par des questions auxquelles il faut répondre correctement pour avancer et trouver la sortie. Sinon, c'est le cul-de-sac assuré. La mise en scène et le principe de l'exposition ont retenu l'attention du ministère de l'Éducation nationale qui vient de décerner au SIMPPS d'UT1, le Prix 1999 de la Culture Scientifique et Technique pour la catégorie « exposition ». Nous sommes très fiers de cette distinction.

Sur le thème les Jeunes et l'alcool en Europe, un colloque sur l'initiative du SIMPPS et d'UT1 était organisé les 2 et 3 décembre derniers et cela en présence de François Toros Conseiller Technique du Ministre Claude Allègre. Au programme, la prévention dans différents pays européens a réuni près de 400 personnes. La situation est inquiétante, l'alcool est aujourd'hui le premier problème de santé publique en France ainsi qu'en Europe. La sonnette d'alarme est depuis bien longtemps tirée : la plongée dans l'alcool se fait de plus en plus précocement, la moitié des jeunes de 11 ans ont déjà consommé leur premier verre. Et le phénomène va en s'intensifiant dans nos sociétés qui banalisent l'alcool transformé en rite festif. De l'avis des médecins et universitaires réunis, la prévention reste la seule alternative possible. Une prévention qui s'inscrirait dans un cadre interdisciplinaire et prendrait en compte les aspects médicaux, juridiques, économiques, psychologiques, sociologiques... du fléau alcool. ■

F.E.

la médecine de prévention des personnels

Bienvenue à l'équipe

Pour UT1, la rentrée 2000 aura été riche en événements et en innovations. Et les bonnes surprises continuent avec l'ouverture - le 10 janvier - d'un tout nouveau service de médecine préventive réservé aux personnels de l'Université. Nous avons rencontré les deux jeunes femmes qui s'en occupent : le docteur Corinne Martinaud et l'infirmière Virginie Sourioux qui nous présentent leur métier et sa spécificité.

De gauche à droite, Virginie Sourioux, infirmière et Corinne Martinaud, médecin.

L'équipe :

Le Médecin : Paloise d'origine, Corinne Martinaud effectue ses études de médecine à Rangueil. Pour son internat, elle choisit la médecine du travail comme spécialité. Après un remplacement d'un an à EDF, elle est recrutée par le SIMPPS de Toulouse en décembre 1998.

L'infirmière : Virginie Sourioux, quant à elle, a travaillé pendant plusieurs années à l'hôpital de Corbeil en région parisienne. Toulousaine d'adoption, elle est embauchée par le SIMPPS de Rangueil avant de rejoindre en mars 1999, l'équipe de la médecine préventive des personnels.

▶ Quel est le rôle du médecin du travail ?

Corinne Martinaud : Le médecin du travail doit prévenir toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail. Le suivi médical est axé sur les risques professionnels et il ne se substitue pas aux bilans effectués par d'autres organismes - la sécurité sociale par exemple -. Mon rôle est de vérifier que la santé de l'agent est compatible à son poste de travail, de dépister les éventuelles maladies professionnelles ou maladies dangereuses pour son entourage professionnel. Dans certains cas, je peux demander des examens complémentaires (prises de sang, radios...) ou être amenée à donner les premiers secours pour une urgence. Mais en règle générale, je ne suis habilitée ni aux soins ni à la prescription de médicaments. J'insiste volontairement pour éviter toute ambiguïté, le médecin de prévention n'est pas un généraliste classique à disposition des agents, ni un médecin de contrôle délivrant des arrêts maladie, ni enfin un médecin agréé pour l'entrée dans la fonction publique.

Comment allez-vous vous organiser?

C.M. : Nous sommes en poste sur trois établissements, l'INSA, l'INP et tous les vendredis à UT1. Les rendez-vous sont donc fixés sur convocation établie par le biais du service du Personnel. Nous allons tenir compte des problèmes d'emploi du temps des enseignants en leur proposant trois dates possibles de visite. Bien sûr, pour des problèmes urgents d'interaction santé/travail, les personnels qui le souhaitent pourront prendre rendez-vous directement en nous téléphonant - sans attendre d'être convoqués -. La fréquence des visites est de 5 ans minimum, les agents qui le désirent peuvent bénéficier d'une consultation tous les ans et plus à ma demande.

Vous parliez de risques professionnels. Dans une université, y en a-t-il beaucoup ?

C.M : Les risques professionnels à UT1 sont limités. Les personnes les plus exposées sont les agents des services techniques : les manutentionnaires, les reprographistes qui travaillent dans le bruit et la poussière, les femmes de ménage parce qu'elles manipulent des produits dangereux... Pour eux, le suivi sera annuel. De même pour un bilan général, je souhaite voir rapidement les femmes enceintes et les personnes proches de la retraite. Mais dans la mesure où UT1 n'est pas un établissement classé à risques, la population à suivre régulièrement restera faible. Concrètement, je veux que ma présence soit ressentie comme rassurante et que les agents sachent qu'ils bénéficieront d'une écoute attentive.

Le médecin du travail a-t-il d'autres fonctions ?

C.M. : Oui, il peut avoir un rôle de conseiller auprès du chef d'établissement sur l'organisation du travail. Il participe au Comité d'hygiène et de sécurité de l'établissement. De même et plus quotidiennement, il a un rôle d'informateur auprès des populations visitées sur les risques professionnels encourus

Pourquoi avez-vous choisi la médecine du travail ?

Toutes les deux : par goût !

Virginie Sourioux. : J'ai toujours été attirée par cette forme de médecine ; d'autant plus que dans la fonction publique tout est à créer.

C. M. : Certes, la médecine du travail n'est pas une médecine de soins mais c'est une médecine de contacts où l'approche de la personne est globale et les cas diversifiés. Je me sens une spécialiste avec une approche de généraliste. ■

Florence ESCRIVA

▶ **Médecine préventive des personnels : 05 61 63 37 54**

Avant, après

La médecine de prévention est l'équivalent dans la fonction publique de la médecine du travail existant dans le secteur privé depuis 1946.

La médecine de prévention dans la fonction publique d'état à été introduite en 1982 - sans caractère obligatoire - et renforcée par un décret de 1995 qui définit clairement les rôles du médecin de prévention. Jusqu'en 1998, le docteur Delpla s'occupait de toute l'Académie de Midi-Pyrénées soit environ 48.000 agents du primaire, du secondaire et du supérieur. Lorsqu'en 1995 la médecine préventive devient obligatoire, les établissements de l'enseignement supérieur de Toulouse fédèrent leurs besoins. Trois postes de médecins du travail et trois postes d'infirmières furent alors créés, pris en charge sur les budgets des établissements. Ces trois équipes (une infirmière et un médecin) se répartissent six établissements : UPS, UTM, UT1, INSA, INP et IUFM et suivent environ 7.500 agents.

F.E

Coopération avec l'Asie du Suc les juristes conduisent la marc

Les relations que l'Uuniversité entretient avec l'Asie du Sud-Est ne sont pas récentes. Le coup d'envoi était donné en 1989 avec la signature d'une convention entre l'Université de Thammassat à Bangkok, en Thaïlande, et la faculté de droit d'UT1. Aujourd'hui, les relations avec ces pays, se sont multipliées, sous la forme d'échanges de professeurs, d'étudiants via des formations de tous niveaux, dans le cadre de la recherche...

Mai 1999, La délégation d'UT1 à Hanoï.

L'Université développe des relations avec de nombreux pays de l'Asie du Sud-Est, notamment dans l'ancien territoire indochinois. Ce sont les juristes qui occupent aujourd'hui une place prédominante dans l'ensemble de ces échanges.

Avec le Vietnam

Le premier gros volet de ces coopérations concerne le Vietnam. Initié par Jean-Pierre Théron, un programme de recherche était lancé dès 1995 avec l'Université de Hanoï sur le thème de l'évolution du statut du secteur privé. Parallèlement, Jean-Louis Hermen et Jean-Claude Lugan développaient une coopération sur un axe ingénierie de la formation et systèmes d'emplois. Ces travaux devaient permettre aux enseignants-chercheurs vietnamiens de maîtriser ces nouveaux concepts afin de réussir le passage d'une économie planifiée à une économie de marché. Un colloque sur ces thémes a réuni universitaires d'Hanoï et Toulouse en mai 1999. A cette occasion, un élargissement des contacts a été rendu possible par la présence d'une importante délégation d'UT1 conduite par le Président Belloc. La Faculté de droit était représentée par le Doyen Roussillon et celle de sciences économiques par son Directeur le Professeur Le Pottier. Aujourd'hui, ces échanges laissent place à d'autres projets de coopération : la conception d'un diplôme de troisième cycle professionnalisé commun avec l'appui de la Chaire UNESCO (RIIFADEL)(qui s'inspire du DESS d'UT1) et la mise en place d'un centre de recherche et d'expertise conseil à Hanoï.
Ces coopérations ont permis de développer aussi les échanges d'enseignants et d'étudiants avec les Universités d'Hanoï et d'Hô Chi Minh-Ville. Les différentes réunions de travail à Hanoï étaient accompagnées de conférences et de séminaires destinées aux étudiants, notamment dans le cadre des filières juridiques francophones*. Cette première phase de coopération s'est concrétisée par l'organisation d'un colloque au mois de Mai à Hanoi à l'initiative des Universités d'Hanoi, de Toulouse et de Tunis, sur le thème : «La relation entre secteur public et privé dans l'économie de marché. Le rôle de la formation». Des missions ont été organisées par UT1 pour contrôler et valider les travaux de recherche des étudiants en DEA. De même l'Université accueille des étudiants ou chercheurs, parmi les meilleurs, chaque année, au sein de ses filières juridiques. Cette année, ils sont neuf à UT1, toutes disciplines confondues.
Autre projet en cours : mise en place à Hanoï d'un DEA de droit public, inspiré de celui existant à UT1. Ce DEA laisserait place, à terme,à un diplôme de 3° cycle multilatéral et régionalisé.

Avec le Laos

Actuellement et pour une durée de 4 mois, deux professeurs laotiens qui enseignent dans la filière francophone bénéficient d'une «formation» pédagogique au sein de l'Université. Objectif : monter leurs cours de droit en se servant du modèle universitaire français. De même, UT1 devrait prochainement pouvoir recevoir des étudiants issus des filières francophones en DEA..
Enfin, l'Université de Vientiane* doit être associée à la prochaine coopération-recherche de la faculté de droit avec le Vietnam sur le thème de la réforme des structures locales.

Avec le Cambodge et la Thaïlande

Des relations se sont aussi développées avec le Cambodge et la Thaïlande, notamment grâce à Jean-Marie Crouzatier qui avait été détaché dès 1993 auprès du Ministère des Affaires Etrangères en tant qu'expert juridique à la faculté de droit de Phnom Penh. Des programmes de recherche avaient été établis entre les facultés de droit d'UT1, de Thammassat et de Phnom Penh. Aujourd'hui, cette coopération se traduit essentiellement par l'accueil d'enseignants cambodgiens. Depuis 95, l'Université en a reçu 5, pour la plupart en droit. De même, 6 étudiants thaïlandais suivent un cursus juridique à UT1, en DEA et en thèse.
Une journée d'études consacrée à l'Asie du Sud-Est, organisée par le CERCP*, est prévue le 5 mai

st :

...

2000. Des intervenants extérieurs et des doctorants aborderont des aspects de droit constitutionnel, politique et de droit administratif.

Avec la Chine

Si les relations avec la péninsule indochinoise sont abondantes, celles avec le plus grand pays d'Asie, la Chine, s'amorcent lentement. UT1 a signé une convention permettant d'accueillir des étudiants chinois qui pourront suivre un cursus d'économie jusqu'en licence, passée une première année 0 d'adaptation. Enfin, l'IDEI* souhaite mener à bien un projet d'animation d'une chaire d'économie (eau, électricité, télécommunication, etc.), domaine dans lequel notre université est internationalement reconnue, qui permettrait d'amorcer une collaboration scientifique de haut niveau avec ce pays. Enfin, UT1 ne restreint pas sa coopération à des échanges purement universitaires. L'IEJUC (Institut d'Etudes Juridiques de l'Urbanisme et de la Construction) a été mandaté par la Ville de Toulouse pour travailler sur un projet de restructuration des anciens quartiers de la capitale vietnamienne.
Si pour l'Université ces coopérations restent un moyen de promouvoir la francophonie et de motiver de nouveaux étudiants, l'enjeu est assurément important côté asiatique. Actuellement, ces pays connaissent de véritables mutations, notamment dans leurs structures économiques. Un «modèle» français où les connaissances dans ce domaine - notamment pour maîtriser les mouvements de privatisation et assurer la formation de leurs futurs cadres - peut leur être très profitable pour réussir la transition d'un système à un autre. Enfin, ces coopérations via de nouvelles formations exportées sur place, permettent aussi d'éviter la fuite de leurs cerveaux. ■

Camille PONS

** Ces filières francophones sont mises en place par l'AUPELF (Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française). Elles ont été mises en place au Vietnam, Laos, Cambodge, Thaïlande. Peuvent être associées à ces programmes des Universités issues de pays francophones : Belgique, Canada, France...*
** capitale du Laos*
** Centre d'Etudes et de Recherches Constitutionnelles et Politiques*
** Institut D'Economie Industrielle*

partenariat Groupe BNP Paribas/UT1

Une journée de recrutement

De gauche à droite : Emmanuelle Chalumeau, Francine Calvet, Odile de Montfort, Jean-Dominique Criscuolo.

Le 2 décembre dernier, une certaine effervescence régnait à la Manufacture des Tabacs, l'équipe du Service recrutement de la BNP s'était déplacée pour proposer des stages aux étudiants d'UT1. En reportage, UT1 Magazine a suivi pour vous ce moment toujours apprécié par l'Université Toulouse 1 Sciences Sociales où l'entreprise s'installe dans ses murs.

L'histoire d'un partenariat réussi

Les premiers contacts remontent à novembre 1998, le SUIO cherche à mettre en place un nouveau type de partenariat privilégié avec les entreprises. Avec la BNP, j'ai tout de suite senti que nous étions dans l'optique du long terme et qu'un partenariat allait voir le jour se souvient Odile de Montfort, chargée des relations avec les entreprises, et des stages. Je recherchais une entreprise qui proposerait des débouchés concrets à nos étudiants. La réactivité de la BNP a travers la personnalité de Francine Calvet et de son équipe a été extraordinaire. A tel point que le partenariat était ajusté dès le mois de mai suivant et signé le 19 octobre.

Après la signature, un premier colloque était organisé au cours duquel le groupe BNP Paribas a présenté ses métiers et ses stages. Sur les 400 étudiants présents, 180 ont déposé une fiche de candidature. Quatre vingt d'entre eux ont été convoqués pour la journée du 2 décembre.

Les entretiens collectifs racontés par les étudiants

Accueillis par l'équipe du recrutement, les étudiants sont répartis en deux fois trois groupes. Puis un texte évoquant l'histoire d'un salarié évoluant en entreprise est distribué. Après lecture, ils doivent remplir un QCM(1). Chaque étudiant argumente sa réponse. Le recruteur n'intervient pas ; il observe et écoute.
Interrogés à la sortie d'un des groupes, Mathieu, Olivier, David, Leila et Vivien donnent leur avis. Sélectionnés ou pas pour l'entretien individuel, contents ou déçus, ils racontent : *C'est ma première expérience d'entretien en groupe, j'ai trouvé ça enrichissant ... ça tournait autour d'un jeu collectif.*
Notre recruteur nous a donné quelques pistes, elle voulait que l'on prenne la parole... la difficulté avec un entretien de groupe, c'est d'arriver à se positionner...
Avoir travaillé dans une banque ne me semblait pas être un critère...
L'important ce n'est pas de beaucoup parler mais d'être écouté et d'argumenter..
L'entretien de groupe est aléatoire, il vaut mieux passer des tests, c'est plus exact...

... suite en page 14

suite de la page 13...

Non, les tests ne reflètent pas les qualités de chacun, ça privilégie les gens qui ont de l'expérience, il faut coupler les deux...
Ce qui est bien, c'est l'entretien individuel après le collectif.
Nous apprendrons par la suite qu'il s'agit d'un texte « prétexte » destiné à mettre les étudiants en situation.

▶ Comment recrute l'équipe BNP Paribas ?

Ils sont trois. Francine Calvet, responsable du recrutement, Emmanuelle Chalumeau et Jean-Dominique Criscuolo.
Interrogée sur l'objectif de cette journée, Francine Calvet répond *nous voulons tisser des liens étroits avec UT1, venir sur le terrain à la rencontre des étudiants pour faire pénétrer l'entreprise à l'Université. C'est pourquoi, nous organisons des journées de recrutement directement sur le campus. L'objectif de cette journée, c'est de sélectionner des profils suivant des critères précis. Le début de la session commence par un entretien de groupe où nous cherchons à déterminer la motivation de chacun, son adaptabilité, son impact lorsqu'il prend la parole, est-il écouté, sait-il écouter ? Tous les points sont déterminants pour nous. L'étudiant sélectionné sera celui qui sait s'exprimer, qui aura une faculté d'argumentation, qui pourra définir l'idée de son projet global et qui acceptera d'être mobile.* ***Toute personne qui nous semble intéressante sera retenue, les étudiants ne sont pas en concurrence.***
Pour l'équipe de recruteurs, il est indispensable que les étudiants soient en situation d'entretiens collectifs puis individuels. La sélection est une étape importante du recrutement, d'autant, appuie Francine Calvet que leur vie professionnelle sera faite d'évaluations successives. Il ne faut pas que les étudiants non retenus le perçoivent comme un échec, d'ailleurs nous nous engageons à tous leur téléphoner pour expliquer notre décision. Cet essai est une première tentative qui doit fournir des pistes de comportement...et être utilisée de façon positive.

▶ Bilan de la journée

Sur les 80 étudiants présents, 17 au total ont été retenus pour un stage d'une durée de 2 à 6 mois à partir d'avril. Il s'agit d'un étudiant en licence en sciences économiques, de 3 étudiants en maîtrise de droit, de 7 étudiants en IUP ingénierie économique, d'un étudiant en DESS CAAE et de 5 étudiants en DESS banque et finance Européennes.
Pour le SUIO, c'est un beau succès et Odile de Montfort conclut cette journée riche pour UT1 en affirmant *ce qui me plaît dans leur manière de procéder, c'est qu'ils portent un véritable intérêt à l'étudiant en tant qu'individu et pas uniquement à sa formation. Ils s'intéressent à son envergure générale, à son aptitude à communiquer avec les autres. Le seuil de compétences est obligatoire mais le plus important, c'est le potentiel que dégage l'étudiant. A charge maintenant pour UT1 de continuer à répondre aux besoins du groupe.* ■

Florence ESCRIVA

(1) questionnaire à choix multiples.

Le groupe en quelques chiffres

La BNP détient 96,26 % du capital de Paribas.
Le groupe BNP Paribas, c'est
● Le 1er groupe bancaire français leader en Europe
● 77.000 collaborateurs répartis dans plus de 80 pays
C'est 6 pôles d'activité :
1. Banque de détail en France
2. Banque de détail à l'international
3. Services financiers spécialisés
4. Banque de financement et d'investissement
5. Banque privée, gestion d'actifs, titres, assurance et immobilier
6. Paribas Capital

▶ Vous recherchez d'autres informations sur le groupe ? Connectez-vous aux deux sites institutionnels du groupe : http://www.bnpgroup.com et http://www.paribas.com.

aide à l'insertion professionnelle

Une prestataire expérimentée

Rappelons le, les ateliers d'aide à l'insertion professionnelle (AAIP) du SUIO proposent une démarche abordant la recherche d'informations, et la réflexion autour du projet professionnel et sur le marché de l'emploi. L'étudiant inscrit aux AAIP apprend à se connaître, à définir son projet professionnel et à maîtriser les principales techniques de recherche d'emploi. Outre son personnel qualifié, le SUIO fait appel à des prestataires extérieurs pour les animer, Nathalie David est de ceux là.

▶ Consultante pendant 10 ans pour un cabinet de recrutement, la jeune femme vient d'ouvrir son propre cabinet de ressources humaines spécialisé dans l'assistance au recrutement et dans l'évaluation professionnelle. Après mes études à UT1, je suis toujours restée en contact avec le SUIO et lorsque je travaillais pour PA Consulting, Odile de Montfort m'a demandé à plusieurs reprises d'intervenir dans des sessions d'information. Aussi lorsque le SUIO m'a contacté pour remplacer la précédente intervenante et pour animer des AAIP, je n'ai pas hésité. Le contact avec les étudiants est extrêmement motivant poursuit-elle : transmettre mon savoir-faire et aider les étudiants à développer leur dynamisme est particulièrement enrichissant pour eux comme pour moi. Après des études théoriques, ils sont demandeurs pour effectuer le passage de la vie étudiante au positionnement professionnel. ■

F.E.

▶ Nathalie David intervient au SUIO le mardi après midi
Adresse professionnelle :
31 allée des Soupirs 31000 Toulouse
Tél. 05 61 53 98 99

annuaires de 3 ˚cycles

Quinze, seize, dix-sept

Evelyne Blandin.

17 annuaires de DESS ont été édités, à ce jour par l'Université de Toulouse 1-Sciences Sociales. Et, ce n'est qu'un début. Les annuaires sont d'excellents outils de valorisation du diplôme auprès des recruteurs et de prospection pour la recherche d'emploi. Aussi l'objectif à moyen terme, c'est que la totalité des DESS de l'Université soit dotée d'un annuaire.
La réalisation d'un annuaire s'effectue sur la base du volontariat : ce sont les associations d'étudiants ou les enseignants responsables qui me contactent, nous confie Evelyne Blandin, chargée d'information et responsable des annuaires de 3ème cycle qu SUIO, *pour ma part, j'interviens en impulsant et coordonnant le travail, en donnant des conseils* (comment gérer la base de données, mise en forme du questionnaire envoyés aux anciens...) *et en apportant une aide logistique* (prêt d'un ordinateur pour saisir les données, envoi des courriers...). *Les promotions de DESS changeant chaque année, le SUIO apporte la continuité nécessaire et est un contact permanent.*
Souvent les étudiants concoivent leur annuaire uniquement comme la liste des anciens, le SUIO leur explique la dimension professionnelle et l'utilité de l'outil pour rechercher un premier emploi. *Il est nécessaire de les encadrer* reprend Evelyne Blandin *la motivation chute après les premiers enthousiasmes, je leur explique qu'ils doivent consacrer du temps au projet s'ils veulent le voir aboutir*. Tirés à 500 exemplaires (en moyenne), ils sont depuis 2 ans systématiquement envoyés aux entreprises et aux cabinets de recrutement répertoriés par le SUIO. Ce procédé par retour déclenche la réception d'offres d'emplois ou de stages.

Les annuaires de DESS ont été édités, à ce jour par l'Université de Toulouse1-Sciences Sociales. Et, ce n'est qu'un début. Les annuaires sont d'excellents outils de valorisation du diplôme auprès des recruteurs et de prospection pour la recherche d'emploi. Aussi l'objectif à moyen terme, c'est que chacun des 35 DESS soit doté d'un annuaire.

Les étudiants qui le souhaitent peuvent se servir des annuaires comme support d'aide à la recherche d'emploi car éditer un annuaire permet de s'interroger et de s'informer sur le marché réel de l'emploi pour tel ou tel diplôme, sur les secteurs d'activités, de fonctions, de secteur géographique demandeur. Un annuaire permet également de développer un réseau d'anciens souvent profitable à la dynamique du diplôme. ■

F.E.

Evelyne Blandin
05 61 63 37 28

réorientation

Il est encore temps !

Le premier semestre se termine et c'est l'heure où certains étudiants de première année de DEUG doutent et s'interrogent sur leur choix universitaire. Si vous vous posez des questions du type : Est-ce que la discipline que j'ai choisie m'intéresse vraiment ? Ai-je vraiment envie de faire des études longues? Pourquoi attendre 4 ou 5 ans avant de chercher un emploi ? Quels sont les cycles d'études courtes qui existent ? Il est temps de prendre rendez-vous avec une conseillère d'orientation du SUIO.
La solution se trouve peut-être autour de l'idée de réorientation. En plus des nombreuses possibilités de réorientation interne (DUT...), UT1 a signé une convention avec l'ISEFAC qui propose aux étudiants intéressés une formation professionnelle puisque l'étudiant est à mi-temps en entreprise..
Anne-Marie Le Corre, directrice de l'Iseg, précise *«pour ce partenariat la direction du Travail nous a autorisé à faire des contrats d'orientation où l'étudiant est pris en charge dès le mois de janvier. Ce contrat d'orientation de 6 mois est le préalable à l'intégration d'un BTS en alternance à l'ISEFAC dans les trois filières suivantes : commerciale (BTS action commerciale, BTS force de vente), administrative (BTS assistant de direction, BTS assistant de gestion PME/PMI) et comptable (BTS comptabilité-gestion). Nous apprécions énormément le partenariat signé avec UT1 et la maturité dont font preuve les étudiants qui en sont issus»* (ndlr : de l'Université).
D'ores et déjà, 21 étudiants d'UT1 (sur 58 inscrits en 1999) suivent une formation de l'ISEFAC. UT1 sait ses anciens étudiants entre de bonnes mains puisque l'établissement affiche des taux de réussite à ses BTS impressionnants (93% de réussite à la dernière session des BTS Action Co). Et à l'arrivée, 80% des diplômés de l'ISEFAC restent dans l'entreprise qui les a accueillis. L'intégration se fait sur dossier, l'étudiant doit participer à la recherche de l'entreprise d'accueil avec l'aide de l'ISEFAC. ■

F.E

Le 7 juillet 1999 UT1 et l'ISEFAC, du groupe Iseg, signaient une convention de partenariat pour la réorientation en fin de semestre des étudiants de première année.
L'ISEFAC propose aux étudiants d'UT1 désirant intégrer un cycle d'études courtes une formation qui associe formation et emploi tout en leur assurant une indépendance financière.

N.B : Le 28 juin prochain, l'ISEFAC organise un forum de recrutement ; Il est ouvert à tous les jeunes qui souhaitent intégrer un contrat de qualification.

SUIO d'UT1
11 rue des Salenques 31000 Toulouse
0561633730

SEFAC :
76 rue de la Colombette 31000 Toulouse
05 61 62 90 96

Quand l'Université abrite l'un des fonds anciens les plus importants de France...

Mis en place à l'automne 1996, le service du livre ancien dirigé par Magali Perbost gère les fonds anciens de cinq SCD toulousains. En appliquant à ces fonds un service spécifique, les universités permettaient aux lecteurs d'avoir un accès plus facile à ces ouvrages mais aussi de mieux gérer l'entretien et la conservation de ces derniers. Enfin, par des actions de communication régulières, ce service valorise et fait connaître les collections qui s'avèrent très riches, de par leur volume, leur spécificité, leur ancienneté et leur provenance...

Dans les bibliothèques universitaires toulousaines, le terme ancien désigne tout ouvrage antérieur à 1815. A la bibliothèque de l'Arsenal, ce sont 40000 ouvrages qui sont regroupés sous cette appellation, un volume considérable qui place le fonds parmi les plus importants de France, après les universités parisiennes, et au même titre que Poitiers. Ici le mot ancien n'a d'ailleurs pas volé sa place puisque l'Arsenal recèle un bon nombre d'incunables, c'est-à-dire des ouvrages imprimés avant 1500. Le plus ancien provient de la collection Pifteau, un fonds local de plus de 2500 ouvrages et documents concernant Toulouse ou son histoire, ou issus des ateliers locaux depuis les débuts de l'imprimerie jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. Ce doyen du fonds, un traité sur le mariage*, date de 1476.

Des fonds particuliers

Une bonne partie de la collection concerne les disciplines enseignées dans l'établissement, le droit par exemple, collection complétée par de nombreux ouvrages de lettres, d'histoire et de théologie. Mais un fonds particulier représente à lui seul la moitié des œuvres conservées ici : il provient de l'ancienne faculté de Théologie de Montauban qui fut rattachée à l'université à la fin du 19ème siècle. Ces ouvrages consacrés en grande part à l'histoire du protestantisme, la théologie et la controverse religieuse sont très intéressants de par leur provenance. Dans ces œuvres en partie confisquées à la révolution française et récupérées ensuite par les responsables de la faculté de théologie, on trouve des ouvrages ayant appartenu à Mazarin ou encore à Colbert... Ce fonds rassemble, en outre, des œuvres de protagonistes de la Réforme comme Calvin, Luther, Melanchton...

Photo : J. Gloriès.

Autre caractéristique du fonds de l'Arsenal : l'existence d'ouvrages rares. Parmi les plus précieux, un incunable illustre, en excellent état de conservation, les Chroniques de Nuremberg d'Hartman Schedel, date de 1493. Il contient plus de 2000 bois gravés, ce qui fait sa réputation et sa beauté.

Plus typique encore, la bibliothèque abrite les registres d'inscriptions et d'examens de l'université depuis le 16ème siècle. A ces générations d'étudiants, véritable mémoire de l'université, s'ajoutent les statuts de l'université conservés dans un volume parchemin du XVème siècle. Une mine d'or pour les généalogistes ou les historiens...

Enfin, une belle collection d'ouvrages espagnols des XVII^{ème}, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles complète cette réserve de précieux documents : le fonds Ligugé, essentiellement consacré à l'histoire de l'Espagne et des différents royaumes de la péninsule.

Des ouvrages fragiles et protégés

On le conçoit aisément, du fait de son ancienneté et de la fragilité des ouvrages, le fonds est consultable exclusivement sur place. Des livres, parmi les plus abîmés ou les plus fragiles, ont été même copiés sur microfilms. A ces règles de diffusion, s'ajoutent des conditions strictes de conservation : 18°C et 55% d'humidité, conditions qui devraient être dorénavant mieux respectées puisque les collections ont été déménagées au sous-sol du bâtiment. L'aspect matériel spécifique des livres impose aussi un soin particulier : le cirage et l'hydratation pour les reliures en cuir, des réparations. Quand un important travail de restauration est nécessaire, il s'effectue à l'extérieur, dans l'atelier municipal ou chez des restaurateurs privés.

Ici, le livre revient à sa fonction première d'objet, luxueux parfois, simple d'autres fois. Manuscrits ou imprimés, recouverts de cuirs et dorés, illustrés de gravures sur bois ou parés d'enluminures, reliures armoriées et variété des typographies, tout cela fait la véritable richesse de ces ouvrages. Une richesse qui se traduit par une forte valeur marchande. Le service acquiert d'ailleurs peu de livres nouveaux chaque année.

Pour valoriser et faire connaître ce patrimoine, le SICD organise des expositions annuelles. En 1998, l'Arsenal avait organisé une exposition à l'occasion de l'anniversaire de l'Edit de Nantes, largement alimentée par le fonds Montauban. De même, le service projette de numériser les collections pour permettre la consultation à distance. Mais en dehors de ces actions, le fonds ancien de l'université bénéficie déjà d'une certaine notoriété, notamment auprès des étudiants en maîtrise, des chercheurs et des professeurs spécialisés essentiellement dans l'histoire généraliste, l'histoire du droit ou des religions. Ici, se retrouvent aussi les amoureux des livres. Car si le livre est mémoire, il est aussi objet... ■

Camille PONS

** Le service du Livre Ancien appartient au Service Interétablissements de Coopération Documentaire (SICD), qui remplit certaines fonctions pour les 5 universités toulousaines : UT1, l'université de Toulouse le Mirail, l'université Paul Sabatier, l'INP et l'INSA. Mais seulement trois d'entre elles abritant des fonds patrimoniaux, UT1, UTM et UPS, le Service du Livre Ancien ne travaille effectivement que pour ces trois universités.*

** * «Tractatus de sponsalibus et matrimonio»*

Service du Livre Ancien, 1er étage, salle 13
Horaires d'ouverture : 9h-12h, 13h-17h
Tél : 05 34 45 61 58 ou 05 34 45 61 59
Fax : 05 34 45 61 50